



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue le mardi 10 février 2026, à 17 h, au centre administratif, situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Francis Murphy.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M. Francis Murphy, membre du conseil d'administration
M. Rafik Bourennani, membre du conseil d'administration
M^{me} Chantal Croteau, membre du conseil d'administration
M^{me} Émilie Dumas, membre du conseil d'administration
M^{me} Karine Gaudet, membre du conseil d'administration
M^{me} Sandra Godmer, membre du conseil d'administration
M. Sylvain Houle, membre du conseil d'administration
M^{me} Geneviève Larche, membre du conseil d'administration
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration
M. Adel Trabelsi, membre du conseil d'administration
M. Maurice Veillet, membre du conseil d'administration

SONT ABSENTS :

M^{me} Caroline Lapointe, membre du conseil d'administration
M. Antony Rouillard, membre du conseil d'administration

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Pressé, directeur général
M^{me} Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières
M. Mathieu Ouellet, participant sans droit de vote
M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale

INVITÉS :

M^{me} Josée Ferron, directrice, Service des ressources humaines
M. Pierre Gareau, directeur, Service des ressources informatiques
M^{me} Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives
M. Luc Thiboutot, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Francis Murphy, président, constate le quorum et ouvre la séance à 17 h.

VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Mme Nathalie Legault, secrétaire générale, confirme que la procédure de confirmation de la présente rencontre est conforme à l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique ainsi qu'aux dispositions du Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre :

1. **Vérification du quorum et ouverture de la séance**
2. **Vérification de la procédure de convocation**



No de résolution
ou annotation

45^E SÉANCE

3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration des conflits d'intérêts
5. Adoption – Modification de la structure administrative du personnel d'encadrement
 - 5.1 Adoption – Processus de désignation
6. Adoption – Don de matériel d'une valeur de plus de 10 000 \$ au Centre de formation professionnelle Val-d'Or
7. Questions diverses
 - 7.1 Suivi – J. Boisvert St-Laurent c. CSSOB
 - 7.2 Match des Foreurs pour l'Éducation
8. Levée de la séance

DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré par les membres du conseil d'administration.

CA_025-25-26

Modification - structure administrative du personnel d'encadrement 2025-2026

CONSIDÉRANT les articles 133 et 134 du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal* stipulant qu'un centre de services scolaire établit et adopte par résolution sa structure administrative du personnel d'encadrement;

CONSIDÉRANT la structure administrative du personnel d'encadrement adoptée pour l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT la demande de modification présentée afin de maintenir des services de qualité et favoriser la réussite des élèves.

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'administration de soutenir la direction générale dans le volet éducatif de son mandat;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été menées;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité des ressources humaines.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'ADOPTER la modification de la structure administrative 2025-2026 du personnel d'encadrement telle qu'elle a été présentée par le directeur général.

Adoptée

CA_026-25-26

Processus de désignation - Direction générale adjointe et direction, Service des ressources éducatives

CONSIDÉRANT la modification à la structure administrative du personnel d'encadrement 2025-2026;

CONSIDÉRANT que le poste de direction générale adjointe et direction du Service des ressources éducatives doit être réalisé;



No de résolution
ou annotation

45^E SÉANCE

CONSIDÉRANT l'article 198.2 de la Loi sur l'instruction publique précisant que la direction générale adjointe d'un centre de services scolaire est désignée par le directeur général;

CONSIDÉRANT que le directeur général souhaite mettre en place un processus de sélection transparent et intègre;

CONSIDÉRANT qu'il souhaite s'adjoindre de membres du conseil d'administration pour l'accompagner dans sa démarche;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection sera formé à cette fin;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le comité de sélection soit composé de :

- M. Jean-François Pressé, directeur général
- M. Francis Murphy, président
- M. Rafik Bourennani, vice-président
- M. Antony Rouillard, administrateur
- Mme Sandra Godmer, administratrice_

QUE Mme Karine Gaudet soit désignée pour agir à titre de substitut au sein du comité.

QUE le comité de sélection pourra être accompagné par une ressource externe expérimentée lors de ce processus.

Adoptée

CA_027-25-26

DON DE MATÉRIEL D'UNE VALEUR DE PLUS DE 10 000 \$

CONSIDÉRANT les dispositions de la Politique concernant les dons, commandites et campagnes de financement du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT la proposition de don de deux véhicules usagés par Kia Rouyn-Noranda dont la valeur dépasse 10 000 \$;

CONSIDÉRANT que les véhicules seront utilisés pour les programmes DEP Mécanique automobile et DEP Carrosserie;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de la direction générale.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'AUTORISER le Centre de formation professionnelle Val-d'Or a accepter le don de véhicules de Kia Rouyn-Noranda.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

45^E SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

Suivi – J. Boisvert St-Laurent c. CSSOB

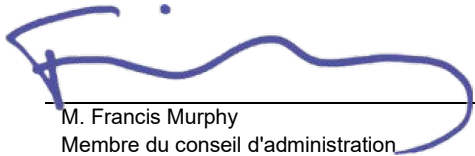
Mme Nathalie Legault, secrétaire générale, présente un suivi du dossier. Le processus d'adjudication s'est terminé et nous avons reçu confirmation que 15 victimes seront indemnisées. Le processus d'indemnisation est en cours.

Match des Foreurs pour l'Éducation

Cette année encore, nous sommes invités à participer au match des Foreurs pour l'Éducation. Le match se tiendra le jeudi 26 février et un courriel vous sera transmis pour confirmer la procédure pour obtenir un billet.

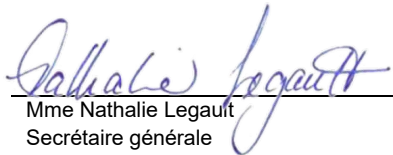
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 50.



M. Francis Murphy

Membre du conseil d'administration



Mme Nathalie Legault

Secrétaire générale